

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 16 FEV. 2016	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 16 FEV. 2016	N° d'enregistrement 2016-1830
--	---	---

1. Intitulé du projet

Construction d'une plateforme logistique sur la commune de L'HERBERGEMENT (85).

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BATILOGISTIC

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Gilles FAURE, Directeur Général

RCS / SIRET

4 1 1 8 1 4 9 5 7 0 0 0 2 2

Forme juridique 6420

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 36 : Travaux et constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU [...] n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale	Les travaux projetés consistent en la construction d'une plateforme logistique constituée de 4 cellules de stockage, de bureaux et locaux techniques d'une surface de plancher de 20 371 m².

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction d'une plateforme logistique d'une surface de plancher de 20 371 m² répartis comme suit :

- 4 cellules de stockage d'une surface de plancher de 19 466 m² et de hauteur 13,90m pour les cellules n°2, 3 et 4, et 8,34 m pour la cellule n°1
- bureaux d'une surface de plancher de 300 m²
- locaux techniques d'une surface de plancher de 604 m² et de hauteur 8,34m

Création de parkings et voiries internes sur une surface de 22 136 m².

Mise en place d'espaces verts (42 706 m²).

4.2 Objectifs du projet

Création d'une plateforme logistique à rayonnement régional, soumise à enregistrement au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement. Ce projet a pour objectif le développement des activités de la société FM Logistic dans la région grand ouest et la création d'un nombre significatif d'emplois.

L'implantation de la plateforme sur ce site découle de :

- la proximité des infrastructures routières (D763, A83...)
- la position géographique stratégique aux activités de la plateforme

L'engagement environnemental de FM Logistic se traduit par une démarche de certification NF HQE(tm) Bâtiments Tertiaires de tous ses nouveaux sites : le projet de L'Herbergement suivra cette même volonté du groupe.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux de construction s'étaleront sur une période de 12 à 18 mois.

Après réalisation du terrassement et de l'amélioration du sol, les bâtiments seront édifiés (fondations superficielles, structure béton, toiture et façade en panneaux acier incluant un isolant). Les réseaux (eau, électricité ...) seront mis en place. Enfin, les équipements intérieurs, voiries et parkings parachèveront l'ensemble.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les bâtiments abriteront l'ensemble des prestations constituant une offre de logistique globale comprenant les activités de transport, conditionnement et entreposage. Ces trois activités se déclinent en un certain nombre de fonctions :

- l'entreposage et le stockage,
- le passage à quai,
- les activités de picking (constitution de palettes hétérogènes), pooling (regroupement des livraisons vers plusieurs clients avec un seul camion), conditionnement à façon et plateforme d'éclatement,
- la manutention.

La plateforme sera dévolue à plusieurs clients pour l'entreposage de produits divers finis ou semi-finis destinés à la grande distribution. Il s'agit de produits de grande distribution dits "courants" retrouvés dans les linéaires de grandes surfaces, ainsi que des produits à usage professionnel.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'une demande de permis de construire.

Ce projet relève de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.

La plateforme logistique relève du régime de l'enregistrement pour la rubrique 1510 (stockage de matières combustibles dans un entrepôt couvert) notamment.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Cellule n°1	L = 46,60 m / l = 34,73 m / h = 8,34 m
Cellule n°2	L = 86,85 m / l = 68,85 m / h = 13,90 m
Cellule n°3	L = 86,85 m / l = 68,85 m / h = 13,90 m
Cellule n°4	L = 115,60 m / l = 51,60 m / h = 13,90 m
Bureaux	100 m ² sur 3 niveaux
Locaux techniques	604 m ² / h = 8,34 m

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

FM Logistic L'Herbergement
Route des Estuaires
85260 L'HERBERGEMENT

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 22 ' 59.3 " O Lat. 46 ° 53 ' 59.2 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Parcelles ZW0028, ZW0030, ZW0029 et ZW0119 soumises à la zone AUes du PLU de la commune de L'Herbergement.

Y sont autorisées les activités économiques, industrielles, artisanales, bureaux et services.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme approuvé par le Conseil Municipal le 11/06/2002.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AUCUN PERIMETRE A PROXIMITE (Le périmètre le plus proche se situe à 4 kilomètres)
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AUCUN PERIMETRE A PROXIMITE (Aucun périmètre à moins de 10 kilomètres)
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT prescrit le 4 août 2010 autour de l'établissement de la société BUTAGAZ implanté à L'HERBERGEMENT.
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site pollué recensé sur la base de données Infoterre du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières)
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	AUCUN PERIMETRE A PROXIMITE (Aucun périmètre à moins de 10 kilomètres)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe à environ 2,5 km du site monument historique "Château de la Chabotterie" et 3,5 km du "Menhir de la Petite-Roche"

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site sera raccordé au réseau public pour les besoins de consommation d'eau du site (sanitaires, lavage des sols, maintenance, entretien des espaces verts, ...), le tout étant encadré par une autorisation de raccordement au réseau communal.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sensibilité faible :</p> <p>SRCE : Aucun réservoir de biodiversité à proximité, un corridor écologique lié à la vallée de l'Ognon ;</p> <p>SCOT : Aucun réservoir de biodiversité ou de corridor potentiel n'est localisé à proximité de l'aire d'étude. L'indice de continuité global est faible.</p> <p>Habitats très communs, artificialisés.</p> <p>Les haies et fossés peuvent être d'intérêt pour des espèces faunistiques mais seront peu impactés par le projet : préservation des haies en bordure de terrain et du fossé à la pointe Sud (en-dehors des limites de propriété).</p>
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone à sensibilité particulière à proximité du site.

			Conversion d'environ 8,5 ha de terrains agricoles en bâtiments, voiries et espaces verts.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Conversion d'environ 8,5 ha de terrains agricoles en bâtiments, voiries et espaces verts.

PPRT prescrit le 4 août 2010 autour de l'établissement de la société BUTAGAZ implanté à L'HERBERGEMENT.

L'activité logistique n'est pas à l'origine de rejets dans l'air, dans l'eau ou dans le sol engendrant des risques sanitaires. Le site sera doté de clapets anti-retour dans les réseaux d'eaux ainsi qu'un bassin de rétention qui permet de confiner les eaux de sinistre par actionnement d'une vanne. Après le sinistre, les eaux polluées collectées dans le bassin de rétention seront pompées par un organisme agréé et traitées conformément à la réglementation en vigueur (en tant que déchets dangereux).

L'activité logistique de la plateforme générera des émissions sonores encadrées par l'arrêté préfectoral d'enregistrement.

Les activités de logistique ne sont pas source de nuisances olfactives.

Les activités de logistique ne sont pas source de vibrations.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>L'établissement sera équipé d'un éclairage d'extérieur diffusif, en particulier au niveau des parkings, quais et voies de circulation. Cet éclairage sera dispensé par des lampadaires répartis sur tout le site. Les chemins de roulement des camions sont éclairés par des projecteurs directionnels en façade. Les luminaires utilisés sur le parkings sont de l'ordre de 10 à 15 lux. La réalisation de l'éclairage est conforme à la norme EN 12464-2 lumière et éclairage des lieux de travail.</p>
<p>Pollutions</p>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Le site ne dispose pas de chaudières (maintien hors gel par pompes à chaleur air/air) ou autres équipements susceptibles de générer des rejets polluants dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Le projet engendrera des rejets aqueux (eaux usées domestiques, eaux provenant du lavage des sols, eaux pluviales de toiture, eaux pluviales de voiries). Les rejets d'eaux usées et pluviales seront raccordés au réseau communal d'eaux usées et pluviales distinctement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Le projet générera des déchets non-dangereux et dangereux (DIS). Le site sera pourvu de compacteurs et de bennes pour le tri sélectif. Le transport et le traitement des déchets seront effectués par des entreprises extérieures agréées fournissant systématiquement des bordereaux de suivi des déchets. La totalité des déchets générés par l'établissement respectera les prescriptions de l'arrêté préfectoral d'enregistrement.</p>
<p>Patrimoine / Cadre de vie / Population</p>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Conversion d'environ 8,5 ha de terrains agricoles en bâtiments, voiries et espaces verts.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il existe un projet connu à proximité : la nouvelle installation BUTAGAZ, situé à plus de 500m du projet de plateforme logistique, sur la commune de L'Herbergement.

Selon l'avis de l'autorité environnementale en date du 11 décembre 2013, les impacts du projet sur les habitats naturels et la flore sont considérés comme faible et des mesures d'évitement et de réduction permettent de préserver les quelques espèces protégées décrites à l'état initial ainsi que la qualité relative des milieux en présence. A fortiori, le projet de plateforme logistique n'aura pas d'incidences cumulées pour les impacts sur les milieux naturels.

En ce qui concerne le risque accidentel, l'avis conclue à un niveau de risque acceptable aux conditions de l'arrêté préfectoral d'exploiter. Le projet de plateforme logistique n'engendrant pas d'effets sur les structures ou létaux à l'extérieur des limites de propriété, aucun effets cumulé n'est à attendre.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet relève de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Il est soumis au régime de l'Enregistrement, qui ne nécessite pas d'Etude d'Impact. Au vu des faibles incidences potentielles identifiées au 6.1 et au dossier d'enregistrement mené en parallèle, nous n'estimons pas nécessaire de mener une étude d'impact complémentaire. En effet, le statut Enregistrement au titre de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement implique le respect d'un certain nombre de prescriptions générales spécifiques aux plateformes logistiques et permet ainsi de garantir un impact raisonné et minimal sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Charlebourg

le,

16-02-16

Signature

